

Tél.: 06 12 27 17 05 • Mail: rotonde.alisa@gmail.com www.rotondealisa.fr

Adresse siège social : 31 rue des Lonchères 63410 Loubeyrat SIRET : 795 211 341 00024 • RCS : 795 211 341 RCS Clermont-Fd

RÉGLEMENT INTÉRIEUR

La Rotonde Alisa est un espace dédié aux pratiques traditionnelles comme le Yoga, l'Ayurvéda, le Qi Gong mais aussi le coaching physique, le Pilates... Afin de vivre au mieux dans ce lieu et de partager cet espace dans les meilleures conditions, il vous est demandé de prendre connaissance du règlement intérieur ci-après et de respecter ces quelques règles de sécurité, d'hygiène et de civisme.

COURS

- Il y a un battement entre chaque activité, l'adhérent/client doit respecter l'activité en cours ou à venir en arrivant au maximum 15 minutes avant le cours et au moins 5 minutes avant le début du cours. En cas de retard, l'admission au cours pourra lui être refusé. En cas de retard, le début du cours ne sera pas décalé et les parties du cours ratées ne seront pas répétées.
- Une fois le cours terminé, L'adhérent/client doit nettoyer sa place et ranger son matériel après utilisation. Si l'adhérent/client doit quitter le cours avant la fin, il doit en informer le professeur au début du cours. Cette situation doit conserver un caractère exceptionnel.

VESTIAIRES

- Les chaussures doivent rester dans le placard de l'entrée (et non dans les vestiaires). Toute la zone en parquet est utilisable impérativement sans chaussures.
- L'utilisation des vestiaires mis à la disposition de l'adhérent/client est limitée à la durée de la séance. Il est strictement interdit de laisser des affaires personnelles dans les vestiaires. La SCI la Rotonde Alisa décline toute responsabilité en cas de vol ou détérioration des affaires personnelles des participants dans l'enceinte des ses locaux (salles, vestiaires, etc...). L'adhérent/client devra veiller à laisser les lieux dans le même état de propreté que celui dans lequel il a trouvé les vestiaires.

COMPORTEMENT

- Les téléphones mobiles doivent être éteints ou mis en silencieux dès l'entrée dans les lieux.
- Les locaux sont des espaces non-fumeurs.
- Les animaux ne sont pas admis dans les locaux.
- Le parquet ne supporte absolument pas l'eau. Aucune boisson chaude ou froide ne doit être posée dans les salles à parquet ou sur les rebords sous les fenêtres.
- Pour vos collations en groupe, une table pliante côté lino ou une toile cirée est mise à votre disposition dans le local « privé » ; merci de l'utiliser afin de couvrir le parquet, côté des alcôves.
- Des panneaux d'affichage (activités ponctuelles activités hebdomadaires autres activités en lien avec le développement personnel) et une console sont mis à votre disposition pour vos flyers, merci de respecter un format approprié pour que toutes les activités soient représentées.
- Le respect des personnes s'impose à tous. Tout comportement irrespectueux, grossièreté, agressivité ou insolence, atteinte à l'intégrité physique ou morale des individus, dégradations de bâtiments ou matériels, seront susceptibles de poursuites légales. De tels actes entraîneront l'interdiction de l'accès à la salle.
- L'adhérent doit respecter le calme nécessaire au bon déroulement des cours et ainsi éviter toute discussion bruyante à proximité de la salle.

SECURITE

- N'introduire dans les locaux, aucune matière nocive ou inflammable pouvant causer des dégâts au bâtiment ou au voisinage.
- Pour des raisons de sécurité, le maximum de personnes autorisées dans les locaux est de 19.
- L'adhérent/client s'interdit d'utiliser les appareils et installations mis à sa disposition sans respecter les instructions, les consignes de sécurité des professeurs et de la Direction.
- Les fenêtres du centre de la grande salle sont utilisables uniquement en mode oscillo-battant (poignée vers le haut/vers le bas).
- En cas d'accident dont il serait témoin, chaque adhérent/client s'engage à alerter immédiatement les secours.
- L'ensemble des utilisateurs de la salle devra prendre connaissance et se conformer aux consignes ci-dessous : repérer l'emplacement de l'extincteur dans la salle, de laisser libre la sortie de secours (porte d'entrée) et accès aux équipements de sécurité et de signaler immédiatement au représentant de l'organisme présent tout incident, accident, présence ou comportement anormal constatés et évalués suspects ou pouvant représenter un danger ou une menace pour les personnes, l'environnement et les biens.

En cas de non-respect de ce règlement intérieur, de comportement ou de dégradation préjudiciable à la sécurité ou au bon fonctionnement du lieu et au respect des personnes, la SCI la Rotonde Alisa ainsi que chaque professeur dispensant des cours dans son enceinte se réservent le droit d'exclure sans préavis tout contrevenant au règlement ou toute personne dont la conduite serait contraire aux règles de bienséance ou inappropriée, sans autre dédommagement que le remboursement au prorata- temporis (ou nombre de séances non utilisées) de l'abonnement en cours par le professeur concerné.

Nous vous remercions de bien vouloir respecter ce lieu comme s'il était le vôtre

S'il y avait des soucis à votre arrivée ou votre départ merci de nous le signaler par mail

rotonde.alisa@gmail.com